



HAL
open science

Licence Études lusophones

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence Études lusophones. 2015, Université Lumière - Lyon 2.
hceres-02037392

HAL Id: hceres-02037392

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02037392>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes

Rapport d'évaluation

Licence Études lusophones

- Université Lumière - Lyon 2

Campagne d'évaluation 2014-2015 (Vague A)

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes

Pour le HCERES,¹

Didier Houssin, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2014-2015

Présentation de la formation

Champ(s) de formation : Langues vivantes

Établissement déposant : Université Lumière - Lyon 2

Établissement(s) cohabilité(s) :

La formation de Licence *Études lusophones* de la Faculté des langues de l'Université Lumière-Lyon2 dispense des enseignements de langue, littérature et civilisation des pays lusophones (Portugal, Brésil, Pays africains de langue portugaise). Il s'agit de la seule licence langues, littérature, civilisation étrangères (LLCE) *Études lusophones* au sein de la COMUE de Lyon. Cette formation est organisée en 6 semestres d'étude de 30 ECTS chacun. La première année L1 est une année de choix au cours de laquelle l'étudiant s'inscrit en Études lusophones et peut renforcer son niveau de langue ou s'inscrire dans une autre discipline (Majeure A et complément de Majeure A ou majeure B), avec des enseignements transversaux. Les quatre semestres suivants comprennent des enseignements de spécialité (*Majeure Études lusophones*), des enseignements complémentaires et des enseignements transversaux.

Les enseignements de spécialité permettent l'acquisition de compétences en grammaire, expression écrite et orale en portugais, traduction, littérature et civilisation des pays lusophones. Les enseignements complémentaires incluent obligatoirement l'apprentissage d'une deuxième langue et offrent une formation en linguistique. En L3 sont proposés des enseignements à visée professionnelle tels que *Traduction spécialisée* et *FLE* (Français Langue Étrangère). Cette formation vise de façon privilégiée la préparation aux concours d'enseignement (Professeur des écoles, par exemple). Par ailleurs, elle ouvre aussi la possibilité d'accéder à d'autres concours de la fonction publique de niveau A ou à des fonctions en entreprise nécessitant la connaissance des langues étrangères et des civilisations des pays lusophones.

Avis du comité d'experts

La formation permet aux étudiants d'acquérir une bonne connaissance de la langue portugaise à l'écrit et à l'oral ainsi que des littératures et civilisations des pays lusophones. À cet égard, cette licence répond aux objectifs scientifiques de la formation. S'agissant des objectifs professionnels avancés pour ce cursus, on peut s'interroger sur l'objectif de la préparation aux concours de l'enseignement alors que les concours de l'enseignement secondaire de portugais sont remis en cause d'année en année et qu'un diplôme d'études lusophones ne constitue pas la voie la plus directe pour préparer au concours de Professeur des écoles. Les enseignements pré-professionnalisants tels que *traduction spécialisée* sont utiles mais insuffisants pour préparer l'étudiant à d'autres voies professionnelles que l'enseignement. La structure et la progression des enseignements de ce cursus ne sont pas immédiatement lisibles et l'analyse attentive des dossiers annexes est nécessaire pour comprendre l'agencement et les différentes options possibles qui sont offertes à l'étudiant.

Logiquement positionnée au sein de la Faculté de Langues de l'université Lumière-Lyon2, la Licence *Études lusophones* n'est pas explicitement articulée avec les autres formations en langues de l'université Lyon2 (à l'exception d'une Licence bi-disciplinaire avec l'espagnol) ni hors Lyon2. Elle ne mentionne pas non plus d'articulation avec les Masters Recherche ou Professionnalisants.

La formation bénéficie de l'appui d'organismes culturels régionaux (associations, cinémas, festivals) ainsi que d'une convention révisée annuellement avec l'ENS-Lyon et des liens avec treize universités portugaises ou brésiliennes. L'apport de ces liens avec différents organismes n'est pas mesuré et par conséquent son profit pour les étudiants demeure inconnu. Enfin, la Licence Études lusophones ne mentionne aucune inscription explicite sur le territoire régional afin de satisfaire les besoins socio-économiques.

L'équipe pédagogique comprend quatre enseignants titulaires (3 MCF et 1 PRCE) et deux lecteurs qui affichent leur implication dans la formation et avec des universités lusophones. Les intervenants extérieurs et les activités de recherche ne sont pas mentionnés. Il n'est pas fait état d'un pilotage propre à cette formation, ni articulé au niveau du département DEMHIL (Département d'Études des Mondes Hispaniques et Lusophones) ou encore de la Faculté. Celle-ci dispose d'un Comité d'Orientation des Formations (COF) dont le rôle est consultatif et prospectif mais non décisionnel.

La mobilité internationale qui est offerte aux étudiants de L3 est théoriquement possible eu égard aux liens qui existent avec de nombreuses universités lusophones, mais elle concerne en réalité un nombre extrêmement réduit d'étudiants.

Les effectifs inscrits dans cette formation passent de 24 en 2010 à 36 en 2013 mais celui des inscrits en L3 est seulement de 5 en 2010 et 7 en 2013. Ceci indique un décrochage important en cours d'études, confirmé par le taux de réussite de L1 qui est de l'ordre de 30% seulement. Les taux de réussite au niveau L3 portent sur des effectifs très réduits et sont sans signification statistique. Le devenir ultérieur des étudiants diplômés n'est pas précisé.

Éléments spécifiques de la mention

Place de la recherche	
Place de la professionnalisation	La préparation aux concours d'enseignement (professeur des écoles) est privilégiée. D'autre part, la possibilité de viser des débouchés alternatifs n'est pas explicitée par manque d'articulation avec les Masters professionnalisants ; de ce fait, l'objectif de l'enseignement de traduction spécialisée en L3 demeure flou.
Place des projets et stages	La formation ne met pas en place de stages dans le cadre de ce cursus, même si les étudiants volontaires peuvent bénéficier de l'appui de la mission stage de l'Université. Des enseignants de la formation ont contribué à un projet financé de renforcement du niveau de français en L1.
Place de l'international	Un nombre extrêmement réduit d'étudiants de L3 (1 en 2012 et 2 en 2013) ont bénéficié d'échanges diligentés par l'équipe pédagogique avec les Universités lusophones. La mobilité enseignante et la mobilité entrante d'étudiants sont inconnues.
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite	Les effectifs inscrits en L1 sont modestes mais augmentent de 2010 à 2013, passant de 24 à 36 inscrits. Néanmoins une déperdition de l'ordre de 70% en fin de L1 conduit à un très faible nombre de diplômés en L3 (4 en 2010, 6 en 2011 et 2 en 2012). Ce taux d'échec important n'est pas analysé mais l'équipe pédagogique avance qu'il serait lié à la suppression des concours d'enseignement du secondaire en portugais (CAPES et Agrégation) depuis plusieurs années. Les procédures de recrutement et d'aide à la réussite sont portées par l'université et non par la formation.
Modalités d'enseignement et place du numérique	L'enseignement est dispensé uniquement en présentiel avec les adaptations particulières pour les étudiants qui le nécessitent. Le numérique est utilisé de façon commune, sans innovation spécifique malgré l'effectif réduit.
Evaluation des étudiants	L'évaluation des étudiants obéit à des règles standard combinant le Contrôle Continu et le Contrôle Terminal, sauf la première session toujours sanctionnée par un Contrôle Continu. Les règles de capitalisation et compensation intra et inter- UE sont standard, elles aussi.
Suivi de l'acquisition des compétences	La réflexion engagée par l'Université sur le portefeuille de compétences n'a pas abouti. Les étudiants de la formation disposent à ce jour d'un livret comprenant le programme et la bibliographie des enseignements propres à chaque année. Le supplément au diplôme sera délivré, est-il promis, à compter de

	2014. La fiche RNCP est non détaillée et renvoie au livret étudiant. Il n'existe pas de mesure ni de suivi de l'acquisition effective de l'acquisition de compétences.
Suivi des diplômés	La formation n'effectue pas de suivi de ses propres étudiants et on doit se reporter à une enquête générale portant sur les diplômés de L3 de l'Université de Lyon 2, toutes spécialités confondues, pour découvrir que 68% d'entre eux se sont inscrits en Master contre 4% qui recherchent un emploi.
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation	Un Comité d'Orientations des Formations (COF) joue un rôle consultatif et prospectif, mais non décisionnel au sein de la Faculté des langues. Aucun autre organe de pilotage de la formation n'est mentionné. Il existe une enquête réalisée auprès des étudiants de L1 sans mention de leur spécialité. Les résultats de cette enquête sont transmis aux responsables de la composante mais il n'est mentionné aucune modalité de perfectionnement.

Synthèse de l'évaluation de la formation

Points forts :

- Cours unique dans l'environnement lyonnais.
- Enseignement obligatoire d'une deuxième langue.

Points faibles :

- Pilotage inexistant.
- Décrochage important après la L1 et effectifs très faibles, notamment en L3.
- Débouchés absents ou incertains.
- Dimension internationale insuffisamment exploitée.

Conclusions :

Cette formation est de bon niveau pour permettre l'acquisition de compétences en langues, littératures et civilisations lusophones.

Cependant, le pilotage de cette formation est à mettre en place. Considérant les effectifs très réduits la formation gagnerait à déployer des procédures de remédiation dès la L1 (suivi personnalisé des étudiants, tutorat, aide à la réussite, etc.). Le positionnement de cette formation devrait être repensé pour ouvrir d'autres débouchés que l'enseignement. De plus, il conviendrait de valoriser d'avantage l'ouverture internationale et de la systématiser pour les étudiants de L3. Cette ouverture pourrait déboucher sur des doubles diplômes avec des universités lusophones.

Observations de l'établissement

HCERES – RAPPORT D’EVALUATION –
Observations de portée générale

Licence Etudes lusophones

Pas d’observations.

Jean-Luc MAYAUD
Président de l’Université Lyon 2

